RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Nos bureaux sont ouverts de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, à la Maison de l'Enfance et de la Famille.
Un agent d'accueil vous guidera jusqu'à nos bureaux situés au 1er étage (ascenseur). D'autres lieux d'accueil peuvent être proposés sur rendez-vous sur toute la Normandie. Des rencontres sont possibles en visioconférence.

Entrée de la Maison de l'Enfance et de la Famille

Par le TER : Temps de trajet 20mn

Gare du Havre - Gare de Montivilliers
Départ toutes les demi-heures entre 5h44 et 19h44

Par le bus : Temps de trajet 45mn

Prendre la ligne 9 LIA à la Gare du Havre

En voiture : Autoroute A13 direction PARIS/CAEN
Prendre la sortie en direction de PONT DE TANCARVILLE/LE HAVRE/FECAMP (A131)
A proximité de « LE HAVRE » prendre la direction de l'Hôpital Jacques Monod MONTIVILLIERS puis suivre la direction MONTIVILLIERS Centre ou Gare.

EQUIPE ARAMIS

Olivier CROMBÉ
Directeur
06 85 64 87 21
crombe.aramis@wanadoo.fr

Laurent BARRO
Directeur adjoint
06 27 92 31 74
lbarro.crrhp@orange.fr

Rabia MAHDANI
Assistante de direction
09 71 20 62 75
crrhp.aramis@orange.fr

Ludovic RAULT
Conseiller en Insertion Professionnelle
06 31 10 42 79
lrault.crrhp@orange.fr

Lucile ESPECEL
Technicienne administrative
En alternance
09 71 20 62 75
lbiet.crrph@orange.fr

Elodie CANDIEU
Chargée d'Etudes
07 89 25 47 09
ecandieu.transition@orange.fr

CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES

HANDICAP & PROFESSION

1, rue des Grainetiers
76290 MONTIVILLIERS

09 71 20 62 75
crrhp.aramis@orange.fr
www.crrhp-aramis.fr/

L'ASSOCIATION A.R.A.MIS

« Si tous les jeunes sont confrontés aux mêmes problématiques freinant leur insertion, ceux porteurs d'un handicap cumulent les obstacles liés à leur déficience et à leur environnement ».

L'Association Régionale pour l'accompagnement et la Mise en Réseau des Établissements est une association intermédiaire, créée en **Normandie** pour accompagner les établissements dans la démarche de **préparation à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et jeunes adultes en situation de handicap**.

Ses principes directeurs :

- L'autonomie, clé de voûte de l'insertion professionnelle,
- La réflexion sur un projet professionnel réaliste et partagé,
- Le développement de l'employabilité par les stages en entreprises et le travail en atelier,
- La démarche de socialisation professionnelle en rupture avec les modèles de préqualification,
- L'ouverture de l'établissement sur l'extérieur en prenant en compte l'environnement territorial,
- L'accès aux dispositifs de droit commun et aux reconnaissances de compétences,
- Les accompagnements optimisant l'effet intégrateur de l'environnement et stimulant les démarches chez le jeune,
- La sensibilisation et l'implication des employeurs,
- La nécessaire coopération des acteurs existants en fonctionnement en « silo ».

L'association a mis en place en 2001, un dispositif d'appui et de soutien aux apprentissages par alternance (DASAA) pour les personnes handicapées, porté à ce jour en Normandie par le GIP FEPH (Formation Emploi des Personnes Handicapées).

En 2004, ARAMIS crée le Centre Ressources et Animations Haute Normandie, financé successivement par l'AGEFIPH, la direction du travail, la DDASS de Seine Maritime, puis l'ARS, le Fonds Social Européen et le Département de Seine-Maritime.

En juillet 2013, la structure se transforme en CENTRE RÉGIONAL de RESSOURCES HANDICAP & PROFESSION, établissement médico-social sous autorité de l'Agence Régionale de santé de Normandie.

Depuis décembre 2017, ARAMIS porte le dispositif TRANSITION en direction des Structures d'Insertion par l'Activité Économique et des Entreprises Adaptées sous mandat de la DREETS Normandie.

Lauréat de l'appel à projet Handinnov de l'AGEFIPH, le CRRHP porte depuis juin 2021 et pour 2 ans, le dispositif « Expertises partagées » en partenariat avec le GEIQ PEP'S sur le secteur de la propreté.

LE CENTRE RÉGIONAL DE RESSOURCES HANDICAP ET PROFESSION

Ce dispositif créé en 2004 par l'association ARAMIS doit favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et jeunes adultes, en milieu ordinaire de travail ou en utilisant le milieu protégé comme tremplin vers l'insertion.

Les actions ou services, prioritairement à destination des professionnels peuvent également s'adresser ponctuellement au public, quelle que soit la situation de handicap.

À l'heure du « virage inclusif », le Centre Ressources ARAMIS s'applique à accompagner l'évolution de l'offre et les pratiques professionnelles pour permettre aux acteurs sociaux, médico-sociaux et de l'emploi, d'innover dans le cadre de coopérations nouvelles ou renouvelées sur l'ensemble du territoire normand.

Ses missions :

Information et conseil : en direction des professionnels sur les parcours de formation et d'insertion des publics accompagnés.
Aide et soutien : en direction des professionnels et des personnes en situation de handicap, portant sur des réflexions en lien avec le développement de l'employabilité, les référentiels de compétences et la découverte des métiers.
Expertise et médiation : en direction des jeunes et de leurs familles, des professionnels, des MDPH et concernant le projet professionnel et sa mise en place.
Coordination : mise en place sur la région Normandie, d'un réseau d'acteurs concernés par l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, de journées d'étude et de réflexions sur des projets divers.

Vous pouvez le contacter pour :

- Demander de la documentation sur les contrats spécifiques, les formations, les textes réglementaires,
- Obtenir un avis sur la faisabilité d'un parcours de formation et d'insertion, sur le réalisme d'un projet professionnel,
- Animer des groupes de travail sur des thèmes divers et choisis, en lien avec l'entreprise et les qualifications,
- Mettre en place un réseau d'entreprises, d'établissements, de personnels,
- Concevoir des outils d'évaluation, d'animation,
- Accompagner les relations institutionnelles (mise en place de conventions, validation de dossiers, appui aux projets).

Proximité, réactivité et médiation :

Si la vocation première du CENTRE REGIONAL de RESSOURCES HANDICAP ET PROFESSION est celle d'accompagner les établissements, il a cependant à cœur **d'accueillir et soutenir, de manière ponctuelle, les jeunes et leurs familles**.

LES SERVICES DU CENTRE RESSOURCES ARAMIS

Les missions sont déclinées au travers de différents services, mobilisables isolément ou dans leur ensemble selon vos attentes :

- Les Journées Découverte Métier et les Ateliers Découverte Métier
- L'accompagnement individualisé
- Les réunions de réseaux
- La formation et information
- L'aide au développement de projet